

Avis Public

Rosemont

La Petite-Patrie

Montréal 

ARRONDISSEMENT ROSEMONT–LA PETITE–PATRIE

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

AVIS est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement, lors de sa séance du 12 mars 2012, à 19 h, au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, en la Ville de Montréal, statuera sur une demande d'autorisation, pour l'exercice de l'usage conditionnel suivant:

usage conditionnel relatif à l'occupation du bâtiment situé aux 6260–6262, 41^e Avenue, à des fins de « garderie », le tout conformément aux dispositions du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont–Petite-Patrie* (01-279).

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Donné à Montréal, ce 21 février 2012

M^c Karl Sacha Langlois, L.L.L., B.A.A., OMA
Secrétaire d'arrondissement